



# Archiver les documents numériques d'une entreprise en liquidation en toute sécurité juridique

Les entreprises en liquidation sont obligées de conserver les livres de la société et les pièces justificatives qui la concernent pendant dix ans après la radiation en un lieu sûr de manière à ce qu'il soit possible d'y accéder en tout temps.

L'entreprise dans notre cas, qui n'est pas nommée pour des raisons de protection des données, disposait de différents fonds de documents physiques et numériques, tous devant être conservés pendant 10 ans. Une expertise particulière est nécessaire, surtout pour l'archivage approprié des données numériques. archivissime a élaboré un concept d'archivage exhaustif et pourtant économique pour les données numériques, dans lequel piqlFilm joue un rôle central.

L'objectif du projet était non seulement de conserver les données numériques, mais surtout de les garder aussi accessibles que les documents physiques, afin d'en garantir la consultation à tout moment pendant la période de conservation prescrite par la loi.

Les données de l'entreprise étaient très hétérogènes, comprenant des documents physiques sur papier et des fichiers numériques. Les documents numériques étaient notamment des documents Office tels que Word, Excel, Powerpoint et PDF, mais aussi des

bases de données de documents financiers issus d'une application SAP. Partie intégrante des documents font les métadonnées décrites qui devaient également être archivées. .

### DÉFI

La combinaison de documents numériques et physiques et l'aptitude douteuse pour l'archivage de certains formats numériques et de la base de données SAP représentent un défi majeur pour l'archivage approprié des documents pendant dix ans.

### SOLUTION

Les documents physiques ont stockés pour la période de conservation dans des magasins d'archives en Suisse, les conditions climatiques y étant constamment contrôlées.. Les métadonnées peuvent être consultées par le client – dans ce cas les liquidateurs – via un portail client sécurisé et intuitif, et les documents peuvent y être commandés. Les documents numériques peuvent même être lus directement sur le portail client.

Afin de maintenir les coûts à un niveau bas, piqlFilm a été choisi comme support de stockage pour les données numériques. Comme les bobines de film ne doivent être achetées qu'une seule fois, un prix fixe peut être garanti. Contrairement au stockage sur un serveur, où les coûts sont annuels et des augmentations de prix surprenantes jamais exclues. La technologie de stockage unique garantit que les données sur film sont et restent inaltérables et donc authentiques, comme l'exige la loi.

### AVENIR

Ce cas pratique montre de manière exemplaire comment des données juridiquement pertinentes peuvent être stockées numériquement à long terme – sans dépendre de prestataires de services propriétaires, sans consommation d'énergie et donc à un prix avantageux. Grâce à la conservation sécurisée du flux de bits, la perte d'information est exclue et le piratage est impossible. Les combinaisons de documents papier et numériques est fréquente. Pour de tels fonds hétérogènes, archivuisse propose en coopération avec Piql une solution optimisation, à un prix attractif.

Citation de Dr. Christophe von Werdt, directeur et copropriétaire d'archivuisse:

*“Nous avons des années d'expérience dans le domaine de l'archivage juridiquement sûr des documents de faillite et de liquidation. piqlFilm est inaltérable et peu coûteux. Cela en fait le support de stockage optimal pour conserver de tels fonds numériques ou hybrides en toute sécurité pendant la période prescrite par la loi.”*